

La "Grossophobie"

Maurice Einhorn

La mode longtemps en vigueur dans nos sociétés occidentales a affiché des modèles féminins, avant tout des mannequins frisant l'anorexie. On ne peut que se réjouir de voir l'exigence d'une maigreur extrême pour les mannequins de plus en plus contestée. Cette exigence a été exprimée de façon radicale par le célèbre couturier Karl Lagerfeld, qui expliquait que « le mannequin d'aujourd'hui doit être un cintre, capable de s'effacer derrière sa tenue » et qu'un vêtement tombe mieux sur une fille qui n'a pas de formes. Pour un nombre non négligeable de femmes c'était là un idéal à poursuivre.

Cette situation a d'ailleurs poussé, il y a quelques années, l'Assemblée nationale en France de débattre d'un article du Projet de loi santé soumettant l'activité de mannequin à un IMC minimal, mais ce texte a finalement été refusé par les députés.

Ce modèle est malgré tout en train de s'effriter, diverses associations, obsédées par l'idéologie du politiquement correct et de la mouvance #MeToo, à aller bien plus loin que cette condamnation du modèle du mannequin d'une maigreur extrême et à défendre en quelque sorte un droit à l'excès pondéral et même à l'obésité. C'est dans ce contexte que Karl Lagerfeld a fait l'objet d'une plainte en justice déposée par l'association « Belle, ronde, sexy et je m'assume », associée au comité Miss Ronde France. C'est dans ce contexte aussi que l'on a vu fleurir le terme de « grossophobie », voulu infamant dans l'optique de la pensée correcte. Le magazine féminin *Marie Claire* dénonçait encore tout récemment l'attitude des médecins face aux patient(e) obèses ou présentant un excès pondéral important.

Cette véritable réhabilitation de l'obésité constitue évidemment non seulement un phénomène social dont on peut contester la philosophie même, mais surtout un énorme problème médical, qui a de plus à la suite de cet aspect médical un impact budgétaire tout à fait considérable.

Il est à peine utile ici d'énumérer toutes les maladies et affections pour lesquelles l'obésité est un facteur étiologique ou aggravant. Qu'il nous suffise de penser, en plus de bien d'autres pathologies, au diabète de type 2, lui-même cause de complications multiples, tout cela ayant aussi à terme un impact catastrophique au niveau de l'assurance maladie et de la Sécurité sociale dans son ensemble. Tout en se gardant de faire preuve d'une attitude stigmatisante ou méprisante vis-à-vis des patient(e)s concernée(s) en affirmant par exemple qu'« il suffit d'un peu de volonté pour perdre du poids », les médecins ont un rôle essentiel à jouer de ce point de vue, en expliquant clairement à quel point l'excès pondéral a un rôle délétère du point de vue médical, qui va bien au-delà des

traditionnelles considérations esthétiques et en les aidant dans leurs efforts de contrôle de leur poids.

Comme l'a plusieurs fois exprimé Karl Lagerfeld, pour les mannequins comme pour les couturiers, l'idée est ancrée. Une association dénonce les déclarations du créateur à l'encontre des personnes rondes.

Le Monde avec AFP

Publié le 29 octobre 2013 à 18h02, mis à jour le 29 octobre 2013 à 18h02

Le créateur Karl Lagerfeld, le 8 février 2008. AFP/MARCUS BRANDT

Une plainte contre le couturier Karl Lagerfeld pour « propos diffamatoires et discriminants » a été déposée, mardi 29 octobre, devant le procureur de Saintes. Cette action menée par l'association Couturier des déclarations polémiques, l'homme au catogan a notamment déclaré, début octobre, dans « Le Grand 8 » diffusé sur la chaîne D8 : « Le trou de la Sécurité sociale, c'est aussi toutes les maladies attrapées par les gens trop gros. » Au cours de cette émission de divertissement, il avait également repris une précédente affirmation selon laquelle « personne ne voulait voir de rondes sur les podiums ».

Promouvoir L'anorexie

« Beaucoup de jeunes filles sont mal dans leur peau et entendre des paroles comme ça, c'est terrible pour elles, a insisté la présidente de l'association, Betty Aubrière. Il faut que cessent les insultes de la part de personnalités publiques. » Une pétition contre les propos de M. Lagerfeld avait précédé la plainte et recueilli plus de 500 signatures.

Dans un livre paru en septembre, *Le Monde selon Karl*, le couturier avait consacré un chapitre à la « ligne » où il disait que « personne n'a envie de voir des femmes rondes sur les podiums ». « Ce sont les grosses bonnes femmes assises avec leur paquet de chips devant la télévision qui disent que les mannequins minces sont hideux. La mode, c'est le rêve et l'illusion », avait-il ajouté.

Ce dernier, qui a lui-même perdu beaucoup de poids en très peu de temps, a par ailleurs déclaré que son « unique ambition dans la vie, c'est de porter des jeans taille 30. Je n'ai pas fait ce régime pour qu'on me tripote ni pour être sexy. Je voulais être un bon cintre. » Dans les années 2000, les propos de créateurs, dont M. Lagerfeld, sur la taille des mannequins, avaient contribué à la polémique sur le diktat de la minceur dans le monde de la mode accusé de promouvoir l'anorexie.

Il y a quelques mois, le rapporteur du Projet de loi santé à l'Assemblée nationale avait déposés deux amendements destinés à mettre un frein à la course à la maigreur dans le milieu des mannequins.

La première proposition visait à interdire aux agences de mannequinat de faire appel aux jeunes femmes dont l'indice de masse corporelle (IMC) est inférieur à 18.

Deuxième proposition : appliquer la mention «silhouette retouchée» sur toutes les photos de magazines retouchées à l'aide d'un logiciel.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les sénateurs ont examiné ces amendements et ont décidé de supprimer toute notion d'indice de masse corporelle, pour préférer introduire le rôle de médecin du travail.

«L'anorexie mentale concerne 40 000 personnes en France», a rappelé le sénateur Alain Vasselle (les Républicains). «Mais

le problème ne saurait être appréhendé par un simple critère mathématique», a-t-il estimé. «Définira-t-on un seuil d'IMC par métier ?»

A la place, le sénateur a fait adopter un amendement prévoyant que «la médecine du travail contrôle que les conditions de travail du mannequin ne mettent pas en danger son état de santé et sa croissance et peut prescrire toutes mesures pertinentes».

A lire aussi

« J'ai testé l'entraînement physique des mannequins »

« Jugée trop grosse pour être mannequin »